



**RÉUNION DU GROUPE AD HOC SUR LES STRATÉGIES ALTERNATIVES
POUR LE CONTRÔLE ET L'ÉLIMINATION DE L'INFECTION
PAR LE COMPLEXE *MYCOBACTERIUM TUBERCULOSIS* CHEZ LE BÉTAIL**

Visioconférence, le 29 septembre 2020

La réunion du Groupe *ad hoc* de l'OIE sur les stratégies alternatives pour le contrôle et l'élimination de l'infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis* chez le bétail (ci-après dénommé le Groupe) s'est tenue par visioconférence le 29 septembre 2020.

1. Allocution d'ouverture

Le Dr Matthew Stone, Directeur général adjoint de l'OIE, a souhaité la bienvenue aux participants du Groupe au nom de la Dre Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE.

Le Dr Stone a présenté des informations générales relatives à la raison d'être et à l'objectif de la réunion. Il a évoqué les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) et a indiqué que l'Objectif 3 fait référence aux défis sanitaires mondiaux, notamment à celui visant à mettre un terme d'ici 2030 à la tuberculose chez l'homme, y compris à la tuberculose zoonotique.

Il a souligné que la décision de constituer le présent Groupe s'inscrivait dans la mise en œuvre de la Feuille de route pour la tuberculose zoonotique, qui a été lancée conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'International Union Against Tuberculosis and Lung Disease (l'Union) (Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires) en 2017¹, et décrit dix domaines prioritaires d'intervention pour lutter contre la tuberculose zoonotique chez l'homme et la tuberculose chez les animaux. Il a indiqué que certains de ces domaines prioritaires sont en lien avec la santé animale et comprennent la nécessité (i) de réduire la prévalence de la tuberculose chez le bétail ; (ii) d'élaborer des lignes directrices en matière de contrôle de la tuberculose chez le bétail ; et (iii) de mettre en œuvre des interventions communautaires visant à maîtriser la tuberculose zoonotique chez l'homme et le bétail, tout en prenant en compte les réalités culturelles et socio-économiques afférentes à différents contextes.

Enfin, le Dr Stone a indiqué que l'objet du présent Groupe est de recommander des stratégies exploitables visant à contrôler la tuberculose chez le bétail, dans les régions où l'incidence de la tuberculose zoonotique chez l'homme est forte et où l'abattage du bétail n'est ni économiquement réalisable, ni culturellement ou socialement acceptable.

2. Présidence, ordre du jour et liste des participants

La réunion a été présidée par le Professeur Vivek Kapur. Le secrétariat de l'OIE a fait office de rapporteur. L'ordre du jour de la réunion et la liste des participants sont joints respectivement en annexes I et II.

¹ https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/Tuberculosis/Feuille_de_route_TB_zoonotique.pdf

3. Discussions relatives au mandat du Groupe *ad hoc*

Le Groupe a indiqué que la tuberculose chez le bétail peut avoir des origines variées, la source pouvant être constituée par d'autres animaux d'élevage, la faune sauvage et (dans certains contextes) l'homme. Il est par conséquent important de prendre en compte la possibilité de zoonose inversée (à savoir lorsque les animaux sont infectés par l'homme) parmi les éléments d'une stratégie de contrôle de la tuberculose chez le bétail. Le Groupe est convenu d'intégrer cette information dans le mandat.

Le Groupe a indiqué que, dans le projet de mandat, la faune sauvage n'était pas prise en considération au même titre que le bétail, en tant que population animale visée par les stratégies de contrôle de la tuberculose qui ont pour objectif de réduire la transmission de la tuberculose zoonotique à l'homme. Bien que le Groupe ait reconnu le rôle important que joue la faune sauvage comme réservoir naturel de la tuberculose et le risque de propagation au bétail, il a admis que le contrôle de la tuberculose chez la faune sauvage, qui implique généralement l'abattage ou la vaccination d'animaux sauvages, est soumis à des difficultés logistiques dans les contextes où les ressources sont faibles, et que les éléments de preuves scientifiques ne sont pas suffisamment solides pour justifier ce type d'options en matière de contrôle. Afin de limiter le champ d'application des travaux et d'éviter de rendre la gestion trop complexe, le Groupe a décidé de ne pas inclure la faune sauvage dans le mandat.

Le Groupe est convenu de la nécessité d'élaborer des stratégies innovantes pour le contrôle de la tuberculose chez le bétail dans les régions économiquement défavorisées, où l'abattage n'est pas une option satisfaisante et où l'incidence de la tuberculose zoonotique chez l'homme est à un niveau inacceptable. Le Groupe a toutefois indiqué que le manque d'expertise et de capacités techniques représentent un autre difficulté majeure à appréhender dans ces régions. Par conséquent, plutôt que d'axer les travaux uniquement sur les innovations, le Groupe a suggéré de prendre également en considération les manières permettant de rendre l'utilisation par les Services vétérinaires des outils existants plus efficace. Le Groupe a également admis qu'il n'existe pas de solution universelle et que les stratégies de contrôle de la tuberculose choisies devront être flexibles et adaptables aux conditions variables des situations du monde réel.

Le Groupe a indiqué que le mandat ne précise pas si les stratégies de contrôle de la tuberculose chez le bétail concernent des interventions locales ou nationales. Le Groupe est convenu que le mandat doit préciser que les stratégies de contrôle de la tuberculose font référence à des interventions applicables localement (à savoir à l'échelle du troupeau), pouvant être transposées à des régions plus larges, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels pertinents.

Il est ressorti des discussions que, dans la version anglaise, les termes « culling » (réforme) et « slaughter » (abattage) étaient utilisés comme synonymes. Le Groupe a toutefois reconnu que, en fonction des cadres législatifs, ces deux termes peuvent avoir des significations différentes, et que seul le terme « slaughter » (abattage) est défini dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestre*² de l'OIE. Le Groupe est donc convenu d'utiliser le terme « slaughter » (abattage) dans l'ensemble du texte du mandat, pour des raisons de cohérence terminologique.

Enfin, le Groupe a décidé de réviser la partie « Actions à mener » du mandat, afin de veiller à ce qu'il y ait une compréhension commune des réalisations attendues au sein du Groupe, ainsi que par souci de cohérence avec les modifications du mandat susmentionnées (annexe III).

4. Propositions de questions à l'attention des experts externes

Le Groupe a reconnu que l'une de ses missions principales dans le cadre de cette initiative consiste à obtenir des avis d'experts relatifs aux stratégies de contrôle de la tuberculose, à la faveur d'entretiens et de groupes de discussion impliquant des experts externes autres que les membres du Groupe *ad hoc*. Cette étape est nécessaire pour recueillir et rassembler des informations, puis formuler des recommandations fondées sur des preuves scientifiques et prendre en considération des points de vue, des besoins et des valeurs différents.

Le Groupe est convenu de finaliser une première liste d'experts externes d'ici octobre 2020. Des consultations d'experts supplémentaires pourront être envisagés ultérieurement. Le Groupe a souligné que les domaines d'expertise retenus ne doivent pas porter uniquement sur la médecine vétérinaire, mais doivent couvrir d'autres disciplines telles que les sciences sociales, l'économie et la médecine humaine. Il convient également de veiller à respecter un équilibre géographique et de genre des experts en la matière. Une carte sur laquelle figure la répartition actuelle des experts externes proposés est jointe en annexe IV.

² Le terme « abattage » désigne tout procédé qui cause la mort d'un animal par saignée.

Le Groupe a examiné la proposition de liste de questions qui sera utilisée pour la consultation des experts et avait été diffusée en amont de la réunion, et a proposé des modifications mineures. La liste de questions est jointe en [annexe V](#).

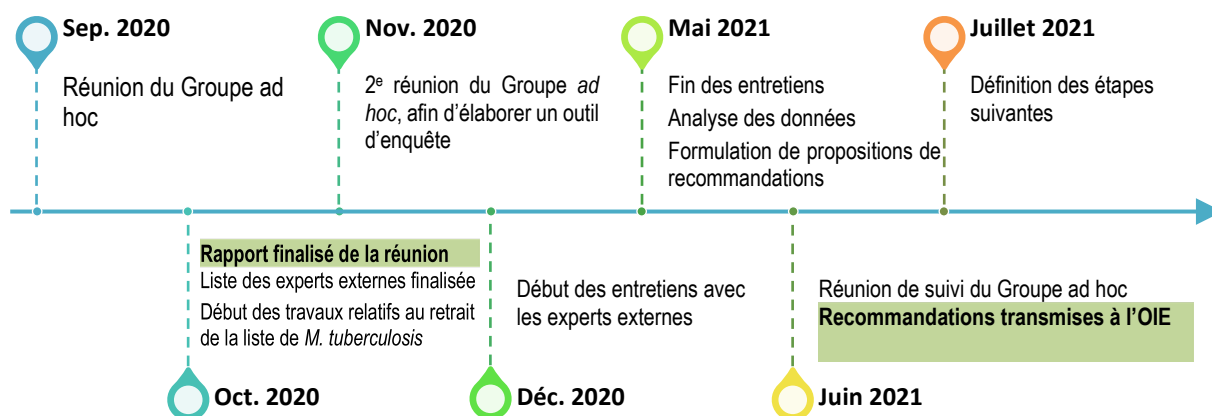
5. Avis sur la question de savoir si *Mycobacterium tuberculosis* sensu stricto doit être conservé dans le Chapitre 8.11. du Code terrestre intitulé « Infection par le complexe *Mycobacterium Tuberculosis* ».

Le Groupe a pris note de l'avis de la Commission scientifique sur la question de savoir si *M. tuberculosis* doit continuer à être considéré comme une composante du complexe *Mycobacterium* aux fins du *Code terrestre*. Le Groupe est convenu d'évaluer la qualité et la solidité des éléments de preuves scientifiques relatives à l'infection par *Mycobacterium tuberculosis* sensu stricto chez le bétail et à son potentiel de zoonose et/ou de zoonothroponose (zoonose inversée). L'avis du Groupe sera transmis par écrit au secrétariat de l'OIE après la réunion.

6. Prochaine réunion et échéances

Le Groupe est convenu de se réunir à nouveau afin d'élaborer un outil d'enquête formel en s'appuyant sur les questions proposées. Les entretiens ou les groupes de discussion impliquant des experts externes débiteront avant la fin de l'année 2020.

Échéances et étapes (en vert)



7. Finalisation et adoption du projet de rapport

Le Groupe est convenu de diffuser le projet de rapport par voie électronique afin de recueillir les commentaires avant son adoption.

.../Annexes

**RÉUNION DU GROUPE AD HOC SUR LES STRATÉGIES ALTERNATIVES
POUR LE CONTRÔLE ET L'ÉLIMINATION DE L'INFECTION PAR LE COMPLEXE
MYCOBACTERIUM TUBERCULOSIS CHEZ LE BÉTAIL**

Réunion en ligne, comme requis ; mardi 29 septembre 2020

Ordre du jour

Début (Heure de Paris)	Fin (Heure de Paris)	Horaire	Sujet	Intervenant(s)
15:00	15:05	0:05	1. Vérification de la connexion, des micros, allocution d'accueil et courte présentation des participants	Antonino CAMINITI
15:05	15:15	0:10	2. Mandat du Groupe <i>ad hoc</i> et contexte de l'OIE	Matthew STONE
15:15	15:40	0:25	3. Mandat : examen et prise en considération de la question relative au retrait de la liste de <i>M. tuberculosis</i> sensu stricto ; stratégies alternatives à l'approche « dépistage – abattage » (groupes de discussion ou entretiens individuels impliquant des experts externes) et attentes.	Vivek KAPUR
15:40	16:05	0:25	4. Questions / réponses et discussions	Ensemble du Groupe
16:05	16:10	0:05	5. Propositions de questions ¹ pour les groupes de discussion et les entretiens individuels, et proposition de liste d'experts externes	Vivek KAPUR
16:10	16:25	0:15	4. Questions / réponses et discussions	Ensemble du Groupe
16:25	16:30	0:05	7. Prochaines étapes et marche à suivre	Vivek KAPUR

¹. Les propositions de questions (ou les grands domaines pour ces questions) pour mener les groupes de discussion ou les entretiens individuels seront diffusées à l'ensemble des participants en amont de la réunion.

**RÉUNION DU GROUPE AD HOC SUR LES STRATÉGIES ALTERNATIVES
POUR LE CONTRÔLE ET L'ÉLIMINATION DE L'INFECTION PAR LE COMPLEXE
MYCOBACTERIUM TUBERCULOSIS CHEZ LE BÉTAIL**

Réunion en ligne, comme requis ; mardi 29 septembre 2020

Liste des participants

Experts

Prof Anita Michel

University of Pretoria
Department of Veterinary Tropical Diseases
Faculty of Veterinary Science
P/Bag X04
Onderstepoort 0110
AFRIQUE DU SUD
anita.michel@up.ac.za

Dr Omesh Kumar Bharti

State Institute of Health and Family Welfare
Department of Health and Family Welfare
Set-9, Block-1, U.S. Club, Shimla
171009 Himachal Pradesh
INDE
bhartiomesh@yahoo.com

Prof Francisco Olea Popelka

University of Western Ontario
Schulich School of Medicine & Dentistry
Department of Pathology and Laboratory
Medicine
Dental Sciences Building, Rm. 4044
London, Ontario, N6A 5C1
CANADA
francisco.olea-popelka@schulich.uwo.ca

Prof Vivek Kapur

Department of Animal Science
Penn State University
0205 Wartik Laboratory
Pollock Road
University Park, PA 16802
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
vkapur@psu.edu

Ms Timpiyan Leseni

(invited could not attend)
Talaku Community Based Organisation
ACK Clinic street
Kajiado, Kajiado County 01100
KENYA
talakutb@gmail.com

Membres de la Commission scientifique pour les maladies animales de l'OIE (SCAD)

Dr Mischeck Mulumba

ARC-Onderstepoort Veterinary Institute
Private Bag X5
Onderstepoort
Pretoria, 0110
AFRIQUE DU SUD
mulumbam@arc.agric.za

Observateurs

Dr Anna Dean

World Health Organization (WHO)
Avenue Appia 20
1202 Geneva
SUISSE
deanan@who.int

Dr Marie Christine Bartens

World Health Organization (WHO)
Avenue Appia 20
1202 Geneva
SUISSE
bartensm@who.int

Dr Junxia Song

Food and Agriculture Organization of United
Nations (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALIE
junxia.song@fao.org

Dr Paula Fujiwara

Scientific Director
International Union Against Tuberculosis and
Lung Disease
(The Union)
68 Boulevard Saint Michel
75006 Paris
FRANCE
pfujiwara@theunion.org

Siège de l'OIE

Dr Matthew Stone

Directeur général adjoint « Normes
internationales et Sciences »
m.stone@oie.int

Dr Gregorio Torres

Chef du Service Scientifique
g.torres@oie.int

Dre Jenny Hutchison

Adjointe au Chef du Service Scientifique
j.hutchison@oie.int

Dre Rachel Tidman

Coordinatrice mondiale de la rage
Service Scientifique
r.tidman@oie.int

Dr Antonino Caminiti

Chargé de mission du Service Scientifique
a.caminiti@oie.int

Dre Patricia Pozzetti

Chargé de mission du Service Scientifique
p.pozzetti@oie.int

**RÉUNION DU GROUPE *AD HOC* SUR LES STRATÉGIES ALTERNATIVES
POUR LE CONTRÔLE ET L'ÉLIMINATION DE L'INFECTION PAR LE COMPLEXE
MYCOBACTERIUM TUBERCULOSIS CHEZ LE BÉTAIL**

Réunion en ligne, comme requis ; mardi 29 septembre 2020

Mandat

Objet

Le présent Groupe *ad hoc* a pour objet de discuter et de proposer des stratégies autres que l'approche « dépistage - abattage », pouvant être utilisées pour prévenir, contrôler ou éradiquer la tuberculose chez le bétail. L'objectif est de réduire (et éventuellement d'éliminer) la charge de morbidité représentée par la tuberculose zoonotique chez l'homme. Aux fins de ce Groupe *ad hoc*, la tuberculose zoonotique désigne l'infection chez l'homme causée par les espèces appartenant au complexe *Mycobacterium tuberculosis* qui sont transmises par un animal hôte.

Le Groupe *ad hoc* est réuni sous l'autorité de la Directrice générale de l'OIE, et rend compte par l'intermédiaire de la Commission scientifique pour les maladies animales.

Contexte

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies abordent les plus grands problèmes auxquels le monde est actuellement confronté. Parmi ceux-ci, l'Objectif 3 fait référence aux défis sanitaires mondiaux, notamment à celui visant à mettre un terme d'ici 2030 à l'épidémie actuelle de tuberculose chez l'homme.

Atteindre cet objectif repose notamment sur la réduction de l'incidence de la tuberculose zoonotique chez l'homme, qui est due à l'infection par un membre du complexe *M. tuberculosis*, transmis principalement du bétail à l'homme à la faveur d'une exposition directe à des animaux infectés ou lors de la consommation de lait et d'autres produits d'origine animale contaminés.

L'atténuation du risque de tuberculose chez le bétail et, par conséquent, de la tuberculose zoonotique chez l'homme, est obtenue dans de nombreux pays grâce à une combinaison de mesures qui comprennent la pasteurisation systématique du lait, associée au contrôle de la maladie chez le bétail par le biais d'une stratégie de « dépistage - abattage ». Suivant cette approche, les animaux font l'objet d'un dépistage périodique au moyen du test cutané à la tuberculine, et ceux présentant un résultat positif sont abattus. L'inspection *post-mortem* des carcasses, le retrait des viandes impropres à la consommation ou les autres mesures appropriées en cas de détection de lésions, suivies d'enquêtes dans tout troupeau dont proviennent les bovins atteints, aident à identifier les troupeaux infectés.

Quoiqu'il ait été démontré dans de nombreux pays que la pasteurisation et le traitement thermique du lait, ainsi que le recours à l'inspection *post-mortem* sous supervision vétérinaire sont des mesures de contrôle efficaces, ces solutions ne sont pas applicables à l'échelle mondiale dans bon nombre des pays les moins développés économiquement - où est concentrée la plus forte charge de morbidité de la tuberculose zoonotique chez l'homme - en raison de contraintes technologiques et logistiques.

Dans les communautés rurales pauvres, le contrôle de la tuberculose chez le bétail offre donc une possibilité de réduire la transmission de la tuberculose à l'interface homme-animal, qui peut intervenir du bétail à l'homme mais également de l'homme au bétail (zoonose inversée), dans certaines situations épidémiologiques telles que celles dans lesquelles les personnes partagent leur espace de vie avec le bétail. Bien que son efficacité pour éliminer la tuberculose chez le bétail ait été démontrée dans certains pays à revenu élevé, l'approche de « dépistage - abattage » pratiquée actuellement n'est toutefois pas applicable, pour des raisons économiques ou sociales, dans de nombreuses régions où l'incidence de la tuberculose est la plus forte, aussi bien chez l'homme que chez le bétail.

Il y a par conséquent un besoin non satisfait, bien identifié et urgent, de réduire le risque de transmission de la tuberculose zoonotique à l'homme, à travers la réduction de la prévalence de la tuberculose chez le bétail, en ayant recours à des stratégies innovantes autres que l'approche « dépistage - abattage ».

En 2017, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'International Union Against Tuberculosis and Lung Disease (l'Union) (Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires) ont élaboré conjointement une *Feuille de route pour la tuberculose zoonotique* ainsi qu'un appel à agir, afin de lutter contre la tuberculose zoonotique chez l'homme et les animaux. La feuille de route établit 10 priorités, qui comprennent notamment : (i) la nécessité de réduire la prévalence de la tuberculose chez le bétail ; (ii) l'élaboration de politiques et de lignes directrices pour la prévention, la surveillance et le contrôle de la tuberculose chez les animaux ; et (iii) la mise en œuvre d'interventions communautaires visant à réduire l'incidence de la tuberculose chez l'homme et le bétail, tout en prenant en compte les réalités culturelles et socio-économiques afférentes aux différents contextes.

Le présent Groupe *ad hoc* est constitué en vue de prendre en considération les trois priorités spécifiques susmentionnées, et afin de rechercher et de recommander des stratégies exploitables pour le contrôle de la tuberculose chez le bétail, autres que l'approche « dépistage – abattage ».

Enfin, plusieurs Membres de l'OIE ont transmis des commentaires demandant le maintien ou le retrait de *M. tuberculosis* sensu stricto de la liste du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE des espèces à déclaration obligatoire composant actuellement le complexe *Mycobacterium tuberculosis*. Reconnaissant que les éléments de preuves scientifiques disponibles ont conduit les experts à des avis contradictoires quant à la possibilité de transmission de *M. tuberculosis* sensu stricto des animaux à l'homme ou à d'autres animaux, le présent Groupe *ad hoc* se voit également confier la mission de formuler des recommandations à l'attention des Commissions spécialisées de l'OIE, fondées sur les connaissances scientifiques les plus récentes relatives à ce sujet.

L'organisation de ce Groupe *ad hoc* s'inscrit dans les activités ayant trait à la tuberculose zoonotique du Plan de travail collaboratif FAO-OIE-OMS (la tripartite), visant à combattre les risques sanitaires à l'interface animal-homme-écosystèmes, en ayant recours à l'approche « Une seule santé ».

Actions à mener

Le Groupe *ad hoc* :

- **discutera** des nouvelles connaissances et de la compréhension relatives à la biologie des espèces appartenant au complexe *Mycobacterium tuberculosis*, associées à la tuberculose zoonotique, y compris des considérations sur leurs conséquences socio-économiques pour l'homme et de leur potentiel de zoonose inversée pour le bétail, afin d'aider à définir de nouvelles stratégies de contrôle de la maladie chez le bétail ;
- **identifiera** et décrira les stratégies actuelles de contrôle de la tuberculose chez le bétail, en identifiant notamment les contraintes et les limites afférentes aux approches actuelles, mais aussi les possibilités d'amélioration de l'efficacité des mesures de contrôle existantes ;
- **identifiera** et décrira de nouvelles stratégies de contrôle de la tuberculose chez le bétail, comprenant des options autres que l'approche « dépistage – abattage », qui pourraient permettre de réduire les impacts économiques, tout en restant acceptables d'un point de vue social et culturel dans des contextes où les ressources sont faibles. Ces stratégies doivent consister en des mesures qui peuvent être mises en œuvre à l'échelle du troupeau, tout en étant transposables à des stratégies à l'échelle nationale et régionale ;
- **formulera des recommandations** quant aux stratégies de contrôle de la tuberculose chez le bétail qui peuvent être mises en œuvre dans différentes situations épidémiologiques, culturelles et socio-économiques, par exemple dans les régions rurales économiquement défavorisées ou lorsque l'abattage n'est pas socialement acceptable ;
- pour chaque stratégie recommandée, il **décrira** les avantages et les inconvénients y afférents, les implications en matière d'échanges commerciaux locaux et internationaux, et les étapes de la mise en œuvre. Cet objectif sera atteint en faisant appel à d'autres experts en la matière, afin qu'ils apportent des éléments d'informations aidant à l'élaboration de ces recommandations ;
- **identifiera** des experts autres que les membres du Groupe *ad hoc* ayant une expérience de terrain pertinente dans le contrôle de la tuberculose chez le bétail, afin d'obtenir des avis d'experts sur les stratégies de contrôle de la tuberculose à la faveur d'entretiens et de groupes de discussion. Cette expertise ne doit pas être limitée à la médecine vétérinaire, mais doit également couvrir les sciences sociales, l'économie et la médecine humaine. Il convient également de veiller à l'équilibre géographique et de genre des experts en la matière ;
- **formulera une recommandation** sur la question de savoir si *Mycobacterium tuberculosis* sensu stricto doit être inclus dans la liste du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE des espèces à déclaration obligatoire du complexe *Mycobacterium tuberculosis*, en s'appuyant sur les éléments de preuves scientifiques disponibles.

Considérations

Les membres du Groupe *ad hoc* doivent avoir une bonne connaissance :

- de la [Feuille de route pour la tuberculose zoonotique](#).
- du chapitre 8.11 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE intitulé « [Infection par le complexe *Mycobacterium Tuberculosis*](#) » (dernière mise à jour adoptée en 2017).
- du chapitre 3.4.6 du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE intitulé « [Tuberculose bovine](#) » (dernière mise à jour adoptée en 2009, en cours de révision).
- de tout autre matériel pertinent qui leur a été transmis par l'OIE et les membres du Groupe *ad hoc*.

Attentes

Avant la première visioconférence, les membres du Groupe *ad hoc* doivent :

- signer l'*Engagement de confidentialité des informations* de l'OIE (si ce n'est déjà fait) ;
- remplir le *formulaire de déclaration d'intérêts* ;
- lire et étudier en détail tous les documents transmis par l'OIE en amont de la réunion (voir la partie « Considérations ») ;
- s'accorder sur la nomination du Président du Groupe ;
- participer aux discussions en ligne et hors ligne ;
- contribuer à la rédaction de tout avis ;
- prendre note que la composition de ce Groupe *ad hoc* peut être modifiée entre les réunions du Groupe, afin de refléter l'évolution des besoins et des priorités (par exemple, si une expertise supplémentaire devient nécessaire).

Réalisations attendues

Les réalisations attendues de ce Groupe *ad hoc* sont les suivantes :

- réalisations attendues à court terme (d'ici octobre 2020) : le rapport de la première réunion, une liste d'experts externes supplémentaires, et la série de questions de l'enquête, qui sera utilisée pour mener les entretiens impliquant les experts externes supplémentaires ;
- réalisations attendues à court terme (d'ici janvier 2021) : les recommandations à l'attention des Commissions spécialisées de l'OIE sur la question de savoir si *Mycobacterium tuberculosis* sensu stricto doit être inclus dans la liste du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE des espèces à déclaration obligatoire du complexe *Mycobacterium tuberculosis* ;
- réalisations attendues à moyen terme (d'ici la mi-2021) : les rapports de réunion restituant les principaux points de discussion et les conclusions du Groupe *ad hoc*, notamment sur la description de nouvelles stratégies potentielles de contrôle de la tuberculose chez le bétail, et les étapes ultérieures ;
- réalisations attendues à long terme (fin 2021 - début 2022) : un document d'orientation consacré aux priorités de la *Feuille de route pour la tuberculose zoonotique*, qui sont en lien avec la tuberculose chez le bétail.

Calendrier provisoire

Plusieurs visioconférences et (éventuellement) une réunion en présence seront organisées. La première visioconférence du Groupe *ad hoc* se tiendra le mardi 29 septembre 2020.

Annexe 1. Membres du Groupe

Membres du Groupe *Ad hoc*

- 1) Dr Paula Fujiwara (l'Union, observatrice) pfujiwara@theunion.org
- 2) Dr Anna Dean (OMS, observatrice) deanan@who.int
- 3) Dr Junxia Song (FAO, observatrice) junxia.song@fao.org
- 4) Dr Vivek Kapur vkapur@psu.edu
- 5) Dr Francisco Olea-Popelka francisco.olea-popelka@schulich.uwo.ca
- 6) Dr Anita Michel anita.michel@up.ac.za
- 7) Dr Omesh Bharti bhartiomesh@yahoo.com
- 8) Dr Timpiyan Leseni talakutb@gmail.com
- 9) Dr Misheck Mulumba mulumbam@arc.agric.za (Membre de la Commission scientifique de l'OIE)

Annexe 2. Organisation des réunions

Compte tenu de la situation sanitaire internationale actuelle, une série de réunions du Groupe *ad hoc* sera organisée en ligne, sous forme de **visioconférences** et de **consultations par voie électronique**.

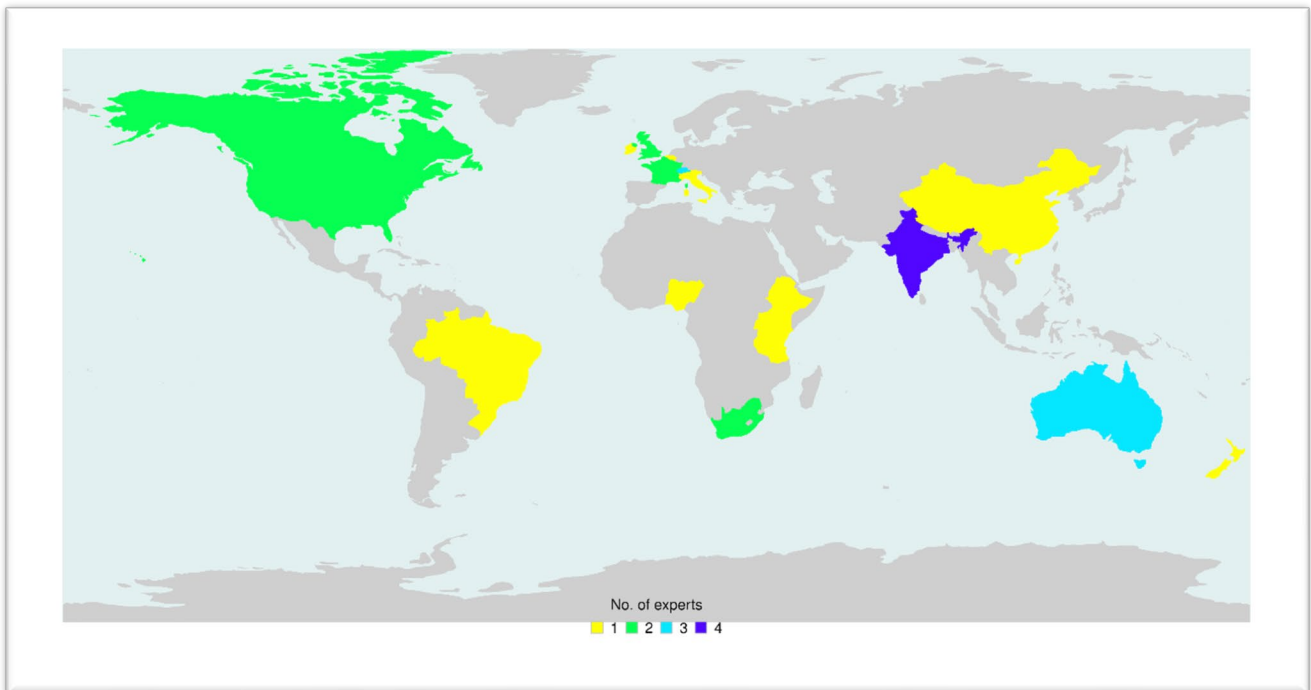
La **première visioconférence** se tiendra le mardi 29 septembre 2020 afin de :

- (i) discuter du mandat actuel et le modifier, si nécessaire ;
- (ii) identifier et sélectionner des **experts externes supplémentaires** possédant une expérience de terrain en matière de contrôle de la tuberculose chez le bétail et dans d'autres domaines d'expertise pertinents, en vue d'obtenir des avis d'experts relatifs aux stratégies de contrôle de la tuberculose zoonotique, à la faveur d'**entretiens individuels** ou **collectifs** ;
- (iii) discuter et s'accorder sur la **liste de questions** qui sera employée lors des entretiens. L'annexe 1 « Membres du Groupe » comprend une liste des experts externes suggérés.

L'objet de ces entretiens est de recueillir des informations sur les stratégies actuelles ou potentielles de contrôle de la tuberculose chez le bétail, dans différents contextes socio-économiques et culturels à travers le monde. L'expertise peut également porter sur des maladies animales autres que la tuberculose zoonotique, pour lesquelles l'approche « dépistage – abattage » est couramment appliquée. Les informations recueillies doivent couvrir tant la dimension vétérinaire des interventions visant à contrôler la maladie, que la prise en considération des conséquences culturelles et socio-économiques desdites interventions.

Les informations seront rassemblées et discutées par le Groupe *ad hoc* lors des visioconférences ultérieures, afin d'identifier les stratégies les plus appropriées pour le contrôle de la tuberculose zoonotique. Une dernière réunion du Groupe *ad hoc* par voie électronique ou en présence sera organisée afin de permettre des discussions plus approfondies sur les stratégies sélectionnées, et d'envisager les étapes ultérieures.

Répartition géographique des (éventuels) experts externes



Liste de questions à l'attention des experts externes

Mission	Question
<p>1. Discuter des connaissances et de la compréhension actuelles relatives à la biologie des espèces appartenant au complexe <i>Mycobacterium tuberculosis</i> associées à la tuberculose zoonotique, afin d'aider à définir de nouvelles stratégies de contrôle de la maladie chez l'homme et le bétail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles connaissances ou compréhension actuelles relatives à la biologie des membres du complexe <i>M. tuberculosis</i> associés à la tuberculose zoonotique apparaissent pertinentes pour l'élaboration de nouvelles stratégies de contrôle de la maladie chez l'homme et le bétail ? Veuillez présenter un résumé et proposer des citations, le cas échéant. • Quelle est la qualité, la solidité et la pertinence des éléments de preuves, ainsi que l'ampleur de l'effet (si cette donnée est disponible) ?
<p>2. Identifier et décrire les stratégies¹ actuelles de contrôle de la tuberculose chez le bétail, en identifiant notamment les contraintes et les limites afférentes aux approches actuelles.</p> <p>-----</p> <p>¹ Les stratégies de lutte actuelles sont celles qui sont actuellement mises en œuvre par les vétérinaires officiels, les vétérinaires privés, les paraprofessionnels ou une combinaison de ceux-ci.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles méthodes de contrôle de la tuberculose chez le bétail sont employées actuellement dans différents contextes et situations de ressources ? • Outre la pratique du « dépistage - abattage », quelles méthodes connaissez-vous ? • Quelles sont les contraintes et les limites afférentes aux approches actuelles ?
<p>3. Identifier et décrire de <u>nouvelles</u> stratégies de contrôle de la tuberculose chez le bétail², notamment les options autres que l'approche « dépistage - abattage », pouvant permettant de limiter les conséquences économiques tout en restant réalisables dans des contextes où les ressources sont faibles.</p> <p>-----</p> <p>² Les nouvelles stratégies de contrôle sont des stratégies qui peuvent inclure de nouvelles approches originales pour contrôler la tuberculose chez les animaux d'élevage, mais aussi la réadaptation de stratégies existantes dans un cadre différent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les interventions alternatives de contrôle de la tuberculose chez le bétail, qui pourraient se substituer à l'approche « dépistage – abattage » ? • Quelle est la qualité et la solidité des éléments de preuves ? • Quelle est la faisabilité de ces interventions alternatives et leurs conséquences sur l'économie, la santé animale et la santé humaine (ampleur de l'effet) dans des environnements où les ressources sont faibles ou dans des contextes socio-économiques qui ne permettent pas la mise en œuvre d'un contrôle de la tuberculose chez le bétail fondé sur l'approche « dépistage – abattage » ? • Quelles sont les conséquences potentielles de ces interventions alternatives sur les échanges commerciaux internationaux ?
<p>4. Formuler des recommandations quant aux stratégies de contrôle de la tuberculose qui pourraient être mises en œuvre dans différentes situations épidémiologiques et socio-économiques, par exemple dans les régions rurales économiquement défavorisées ou lorsque l'abattage n'est pas socialement acceptable.</p>	
<p>5. Pour chaque stratégie recommandée, décrire les avantages et les inconvénients y afférents, les implications pour les échanges commerciaux locaux et internationaux, et les étapes de la mise en œuvre.</p>	
<p>6. Identifier des experts autres que les membres du Groupe <i>ad hoc</i> ayant une expérience de terrain pertinente dans le contrôle de la tuberculose chez le bétail, afin d'obtenir des avis d'experts sur les stratégies de contrôle de la tuberculose.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles personnes recommanderiez-vous, en tant qu'experts compétents sur les sujets principaux ou comme parties prenantes publiques et privées pertinentes dans les domaines de la tuberculose bovine, de la tuberculose zoonotique ou du contrôle de la maladie, et dont nous devons solliciter l'avis dans le cadre du processus de consultation officiel ?

Questions additionnelles :

1. Quels moyens pourraient nous permettre de comprendre les conséquences et les voies à risque de la tuberculose bovine chez le bétail, l'homme et la faune sauvage ?
 2. Quels moyens pourraient nous permettre de déterminer le niveau d'efficacité, l'efficience et le rapport coût-efficacité des vaccins ou des autres interventions visant à contrôler la propagation de la tuberculose bovine ? et,
 3. Quels moyens pourraient nous permettre d'établir des normes en matière d'accès aux outils de diagnostic adaptés à l'objectif et de vaccination, et d'améliorer cet accès ?
 4. Comment pourrions-nous produire des outils de plaidoyer, comprenant notamment des éléments de preuves économiques et sociales ?
 5. Quels moyens pourraient nous permettre de susciter l'intérêt des autorités de santé humaine et animale pour l'élaboration / le partage / l'utilisation d'estimations précises de la prévalence de la tuberculose bovine ?
 6. De quelle manière pourrions-nous avoir recours à des incitations commerciales pour aider à contrôler la tuberculose bovine ?
-